

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2019

Date de convocation : 14 mai 2019  
Sont présents 15 conseillers municipaux.

Excusé : /  
Absents : /  
Début de la séance à 20 h 51  
Secrétaire de séance : Virginie VANZAVELBERG

### **1) CONVENTION DE DELEGATION DE LA COMPETENCE TRANSPORTS SCOLAIRES AVEC LA REGION NOUVELLE AQUITAINE**

Mme VALADE Brigitte fait lecture au conseil municipal de la nouvelle convention qui doit être signée entre la commune et la Région Nouvelle Aquitaine suite à la délégation de la compétence transports scolaires. Après avoir entendu les termes de celle-ci, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à la signer.

POUR 15 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **2) TARIFICATION DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Mme VALADE rappelle au conseil municipal que conformément à l'article 4.7 de la convention de délégation de la compétence transports scolaires signée avec la Région Nouvelle Aquitaine, c'est dorénavant la Région qui fixe et détermine les participations des familles mais la commune peut décider de moduler à la baisse ce montant par une participation de la collectivité. Ci-après les tarifs fixés par la Région :

- **Tarifs pour les enfants domiciliés à plus de 3 kms** (Participation suivant le QF des familles)

<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T5</b>
Tarif Région	Tarif Région	Tarif Régio n	Tarif Régio n	Tarif Régio n
<b>30 €</b>	<b>50 €</b>	<b>80 €</b>	<b>115 €</b>	<b>150 €</b>

- **Tarifs pour les enfants domiciliés à moins de 3 kms ou hors commune**

Tarif Région
<b>195 €</b>

Après délibération, le conseil municipal décide de moduler les tarifs de la façon suivante :

- **Tarifs pour les enfants domiciliés à plus de 3 kms** (Participation suivant le QF des familles)

<b>T1</b>		<b>T2</b>		<b>T3</b>		<b>T4</b>		<b>T5</b>	
Tarif Régio n	Modulatio n commune	Tarif Régio n	Modulation commune						
<b>30 €</b>	<b>0 €</b>	<b>50 €</b>	<b>0 €</b>	<b>80 €</b>	<b>0 €</b>	<b>115 €</b>	<b>0 €</b>	<b>150 €</b>	<b>0 €</b>

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- **Tarifs pour les enfants domiciliés à moins de 3 kms ou hors commune**

Tarif Région	Modulation n commune
<b>195 €</b>	<b>45 €</b>

POUR 15 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **3) FIXATION TARIF TICKETS « FETES ET CEREMONIES »**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une régie de recettes a été créée pour permettre l'encaissement des entrées lors de certaines manifestations organisées par la collectivité et qu'il doit être fixé le tarif des tickets. Il est rappelé que celui-ci peut être modifié suivant les manifestations par délibération. Après délibération, le conseil municipal décide de fixer à 5 € pour les plus de 16 ans et gratuit pour les moins de 16 ans.

POUR 15 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **4) MONTANT LOYER DU LOGEMENT CONVENTIONNE 4 RUE DE LA RESISTANCE + LE BAIL**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de réaménagement de salles de réunions et d'un logement sont terminés. Il rappelle que le logement T3 situé à l'étage au 4 rue de la Résistance à fait l'objet d'un conventionnement suite à l'attribution de la subvention DETR, que le montant du loyer est réglementé et que les revenus des locataires doivent respecter les critères d'attribution conformément à la convention. Après délibération, le conseil municipal décide de fixer le montant du loyer à 464 € mensuel et un dépôt de garantie représentant 1 mois de loyer.

POUR 15 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **5) DECISIONS MODIFICATIVES – COMMUNE**

Madame Brigitte VALADE rappelle au Conseil Municipal que lors du vote du budget primitif 2019, le montant des dotations de l'Etat n'étaient pas encore connus. Depuis les chiffres ont été publiés et il serait judicieux d'ajuster les prévisions de ces dotations pour une meilleure lecture du compte administratif. Il est proposé les décisions modificatives ci-dessous :

Recettes			Dépenses		
articles	Libellés	montant	articles	Libellés	montant
7411	Dotation forfaitaire	- 510 €	022	Dépenses imprévues	32 000 €
74121	Dotation Solidarité Rurale	52 536 €	6218	Autre personnel extérieur	2 500 €
74127	Dotation Nationale de Péréquation	1 369 €	6232	Fêtes et cérémonies	1 000 €
			6188	Autres frais divers	16 395 €
			6456	Versement FNC Supplément Familial	1 000 €
			6718	Autres charges exceptionnelles de gestion	500 €
<b>TOTAL</b>		<b>53 395 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>53 395 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives ci-dessus.

POUR 15 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

## **6) DIVERS**

- Information concernant la Voie Verte. Etude menée courant 2019 pour la tranche 2 correspondant à Prigonrieux-St Pierre d'Eyraud.
- Courrier reçu de M. le Député, pour la non reconnaissance de catastrophe naturelle lors des intempéries de 2018. Retour négatif. Un dossier de recours va être monté.
- EPIDOR : Des ateliers sont prévus pour imaginer les projets et les moyens de préserver les atouts du bassin versant de la Dordogne et d'améliorer la vie de ses habitants à l'horizon 2050.
- Bulletins municipaux : des devis sont en cours pour passer soit par un imprimeur, soit pour changer de machine (duplicateur).
- Rencontre avec la Sous-Préfète le mardi 28 mai pour signature du contrat concernant la participation citoyenne.

La séance est levée à 22 h 05.